RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01445
Numéro SIREN : 481 490 571
Nom ou dénomination : ABITIBI SUD

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/042459

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon : dépôt n° 42459 en date du 22/10/2018

DGFiP N° 2033-A 2018

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise ABITIBI SUD — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 9 Rue de l'Aqueduc 69210 LENTILLY

Numéro SIRET * 4 8 1 4 9 0 5 7 1 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122016 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	47 981	070 7 935	40 046	55 723
		Autres * (3)	072	20 731	074	20 731	4 626
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	2 289	086	2 289	797
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	71 001	098 7 935	63 066	61 146
	Total général (I+II)		110	71 001	112 7 935	63 066	61 146

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000	10 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	1 000	1 000
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	(66 772)	(86 860)
	Résultat de l'exercice	136	42 650	20 088
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	(13 122)	(55 772)
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	7 990	10 010
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	58 377	94 002
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	9 823	12 907
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	76 189	116 918
	Total général (I + II + III)	180	63 066	61 146

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	1 948		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

QUADRATUS Informatique

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABITIBI SUD

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2017	Exercice N-1 clos le 31 12 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215		
	Production vendue : services *	217		
		210		
		214	8 570	6 778
		218	56 141	66 447
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	23 146	2 491
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	87 858	75 715
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	6 573	4 943
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	23 668	32 368
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	796	931
	Rémunérations du personnel *		250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		161
	Dotations aux amortissements *		254		
	Dotations aux provisions		256	4 522	8 796
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	9 098	7 931
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	44 657	55 129
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	43 201	20 586
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		5
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	552	349
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300		155
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	42 650	20 088
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	42 650	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251		
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345			350
	Investissements outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	42 650	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * 123 900 dont imputés sur le résultat :				360 42 650
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0	372

ABITIBI SUD

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 10 000 euros
Siège social :
Rue de l'Aqueduc - Parc d'activité du Charpenay - 69120 LENTILLY
481 490 571 RCS Lyon

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU VENDREDI 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 42 649,68 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : ..... 42 649,68 euros

- Compte « report à nouveau antérieur débiteur » : ..... - 66 772,05 euros

Le bénéfice de l'exercice affecté en totalité au compte « report à nouveau antérieur débiteur », qui s'élèverait donc à - 24 122,37 euros.

L'associée unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance